

Edito

Que d'activités en cette fin d'année ! Preuve d'une belle dynamique dans le village grâce à l'implication d'habitants bénévoles, d'associations actives, de l'école et d'élus à l'écoute et partie prenante dans la vie du village : une commémoration, une initiation aux premiers secours, un film...

Le 11 novembre, nous commémorerons le centenaire de la première guerre mondiale, l'occasion de convier toutes les générations au devoir de mémoire. Les enfants de l'école participeront à la cérémonie. Il est indispensable de se souvenir, de transmettre aux jeunes générations pour que l'histoire ne se renouvelle pas. Vous pourrez profiter de l'exposition d'objets d'époque et voter pour le concours photo.

Une matinée d'initiation premiers secours sera proposée gratuitement par la mairie aux habitants inscrits. L'objectif est d'apprendre les gestes de secours d'urgence, quelques premières bases simples qui pourraient s'avérer utiles pour protéger et aider à sauver des vies. Le village se prépare à la fête du 8 décembre devant la mairie...

Fanny PALLUY

AGENDA

• Novembre

Mercredi 5 de 14h à 16h : Permanence SOLIHA d'aide aux travaux d'amélioration de l'habitat à la mairie d'Echalas. Gratuit et sans RV - Tél : 04.37.28.70.20

Mercredi 5 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél:04.74.87.52.01

Dimanche 11 à 9h : Messe à l'église des Haies

Dimanche 11 à 10h30 : Commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale (RV au cimetière pour la plantation de l'arbre de la paix puis au monument aux morts), exposition et vote du concours photo 2018

Judi 15 à 13h30 : visite des stands du bilan projet SMAP et à **16h45** : Spectacle ludique du professeur Kiddonk Sysnetoua (gratuit, dès 5 ans)

Samedi 17 : Matinée "Premiers secours et défibrillateur" proposée par la mairie

Dimanche 18 : Dernier jour pour la commande de reblochon auprès de l'école

Vendredi 23 : Dernier jour pour la commande de sapin de Noël auprès du Sou des Ecoles

Vendredi 23 de 16h30 à 19h : Accueil libre des ANIM JEUNES aux Haies (salle du haut) : Gratuit (hormis adhésion annuelle 10€) mais sur inscription - mail : animjeune@vienne-condrieu-agglomération.fr -Tél 04 74 56 89 46

Samedi 24 : Soirée dansante des Zazous à l'Espace Pierre Bret au Fautre (sur inscription)

Vendredi 30 à 20h30 : Film documentaire sur les loups proposé par l'Association Culturelle à la salle des fêtes

• Décembre

vendredi 7 décembre à 19h30 : Assemblée Générale de l'Association Culturelle (ouvert à tous)

Samedi 8 à partir de 17h30 : Fête du 8 décembre devant la mairie

Tous les mardis de 14h à 18h : Belote organisée par l'Association des Fleurs à la salle des fêtes, inscription sur place

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

RETOUR SUR L'EXPO GROTTTE CHAUVET

La bibliothèque remercie toutes les personnes qui ont pris un peu de leur temps pour venir voir l'exposition sur la grotte Chauvet !

Nous remercions tout particulièrement les enseignantes et les élèves pour l'intérêt porté à ce sujet passionnant, l'exposition a été vue plusieurs fois par les classes et exploitée dans divers domaines. La préhistoire s'est donc invitée dans les programmes scolaires de nos chers petits !

PROJET VOYAGE ECOLE

Les parents des élèves de CE1, CE2, CM1, CM2 et leurs maîtresses organisent une vente de Reblochons ouverte à tous, au profit de la Classe Découverte qui aura lieu en juin à Val Cenis.

Il s'agit de **reblochons fermiers**, achetés directement chez un producteur local et vendu au prix de 7,50€.

Vous pouvez passer commande en complétant le bon de commande situé en pièce jointe sur le flyer. Il vous suffira de le glisser dans la boîte aux lettres de l'école **avant le 18 novembre**.

N'oubliez pas de joindre votre règlement avec le bon de commande (chèque à l'ordre de COOP ECOLE). Toute commande non accompagnée de son règlement ne sera pas passée.

Nous vous remettons vos reblochons lors de la soirée du 8 décembre organisée par la municipalité, de 17h30 à 20h. D'avance merci pour votre contribution à cette classe découverte.



NOUNOU

Je suis une nouvelle assistante maternelle agréée sur Les Haies.

N'hésitez pas à me contacter au 04.26.75.38.92 ou 06.15.79.54.83

Isabelle DION

17 chemin des Varines - 69420 LES HAIES



LE 11 NOVEMBRE 1918...

il y aura 100 ans.

Cérémonie du souvenir et concours photo

La municipalité, les associations d'anciens combattants de guerres et les enfants de l'école vous invitent à la cérémonie du souvenir de l'armistice de la guerre de 1914-1918

le dimanche 11 novembre 2018.

RV à 10h30 au cimetière pour planter l'arbre de la paix pour célébrer le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Puis un discours et le dépôt de gerbe se dérouleront au monumentaux morts.

Les enfants participeront à la cérémonie.

Comme nous l'avons fait en 2014 pour la déclaration de la première guerre mondiale, la mairie proposera une exposition le 11 novembre à l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale avec des objets d'époque prêtés par des habitants.

Commémorer, c'est accomplir notre devoir de mémoire vis à vis de toutes celles et ceux qui nous ont légué les valeurs de courage pour la défense de la démocratie. « Savoir, c'est se souvenir » disait Aristote.



En parallèle, les photos des participants au concours photo 2018 "Les Haies, un coin de nature" organisé par la mairie seront exposées. Vous pourrez voter pour votre photo préférée. Ce sera également l'occasion de connaître les gagnants à l'issue du vote.

Un verre de l'amitié sera offert.

Venez nombreux et en famille !

PRE-INSCRIPTION ECOLE DES HAIES

Afin d'avoir une vision plus précise de l'effectif des élèves pour la rentrée 2019, Mme Gardette souhaiterait que toutes les personnes susceptibles d'inscrire leur enfant dans notre école en septembre 2019 la contactent **avant le 15 novembre**.

Voici le numéro de téléphone de l'école 04/74/87/86/07

Merci à tous.

ENVIRONNEMENT

Le tri des déchets, c'est aussi au cimetière !

Petit à petit, le geste citoyen et éco-responsable du tri sélectif, largement rentré dans les foyers, fait son apparition dans le cimetière.

Afin de favoriser le tri des déchets, la mairie a installé des bacs de tri à l'entrée du cimetière avec une signalétique pour vous guider.

Déchets verts : toutes plantes vertes sans les pots, fleurs fanées ou coupées, terre

Déchets non recyclables : emballages, fleurs en plastiques, pain de mousse, ficelles, pots, tuteurs

L'objectif est de valoriser une partie des déchets collectés annuellement dont près de la moitié sont des végétaux (fleurs fanées, terres, feuilles). Ils pourront, une fois triés, être valorisés soit en centre de compostage via la déchetterie soit localement en compostage et être transformés en terreau ou engrais pour les massifs de fleurs du village.

Soucieuse de la propreté du cimetière communal, la municipalité vous remercie de respecter ces consignes de tri, faciles à appliquer et qui permettront de limiter et valoriser les déchets.

ETANG COMMUNAL

La pêche est interdite à l'étang communal jusqu'à **mi mars**, ceci afin de permettre aux poissons de se reproduire.



Monoxyde de carbone : attention danger

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore, incolore qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...) qui doivent donc être entretenus,

Que faire si on soupçonne une intoxication ? (signes : maux de têtes, nausées, malaise...)

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.

- **Appelez les secours** : **112** : Numéro unique d'urgence européen (ou le 114 pour les personnes malentendantes) / **18** : Sapeurs-Pompiers / **15** : Samu En savoir plus : www.prevention-maison.fr

ALERTE SECHERESSE RENFORCEE

Le Préfet du Rhône a décidé par arrêté en date du **4 octobre 2018** de placer en situation d'alerte renforcée l'ensemble des cours d'eau du département du Rhône et de la Métropole de Lyon à l'exception des fleuves Rhône et Saône.

La situation des nappes ne s'est pas améliorée et les mesures d'alerte restriction sont maintenues sur une partie de l'Est lyonnais, du bassin du Garon et la nappe du Pliocène et d'alerte renforcée sur la nappe de Meyzieu.

Le réseau d'eau potable est également concerné par des limitations pour les usages domestiques et d'agrément. L'ensemble des mesures est précisé dans l'annexe 3 de l'arrêté.

Il est demandé à chacun d'adopter les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau (lutte contre les fuites...) que ce soit à partir des prélèvements dans les cours d'eau ou à partir des réseaux de distribution d'eau publics. Chaque citoyen doit être vigilant et faire preuve de civisme pour éviter de porter atteinte à la ressource en eau, bien précieux pour tous les usagers.

Les Haies est placée en zone de gestion 6 : situation non concernée pour les eaux souterraines, mais **situation d'alerte renforcée pour les eaux superficielles et leur nappe**. La mise en place de la situation d'alerte renforcée implique la limitation voire l'interdiction de certains usages de l'eau domestiques comme professionnels et agricoles, afin de limiter l'impact sur le milieu aquatique déjà fortement affecté par l'étiage sévère des derniers semaines.

L'arrêté est affiché et est consultable en mairie.

Une carte précise est disponible sur le site de la préfecture du Rhône :

www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse

A venir en novembre : Une intervention du professeur Kiddonk Sysnetoua au village !

Le 15 novembre prochain, un professeur haut en couleur expliquera les phénomènes scientifiques et techniques qui régissent la production d'énergie dans le monde, en France et dans le village ! Le tout agrémenté d'anecdotes insolites et de nombreuses blagues.

Accessible à tous dès 5 ans, ce spectacle est en lien avec le projet SMAP, expérimenté sur la commune de Les Haies depuis 2015. En effet, le 15 novembre 2018 se rassembleront toutes les personnes ayant contribué au projet : du scientifique, à l'élu territorial, en passant par les animateurs que vous avez rencontrés au fil de l'expérience SMAP. Le matin conférences et tables rondes techniques qui seront poursuivies par des stands l'après-midi ouverts à tous. Ils présenteront les différentes expérimentations et seront là pour écouter et répondre à vos questions sur la transition énergétique expérimentée dans le village.

Et à cette occasion, un « spécial » pour les habitants et participants aux expérimentations dans la commune : un spectacle ludique pour mieux comprendre, découvrir les enjeux de la transition énergétique près de chez soi **nous vous attendons nombreux le jeudi 15 novembre 16h45 salle polyvalente Les Haies**

Spectacle gratuit offert dans le cadre de l'expérimentation SMAP soutenue par le fonds européen Feder.



Jeudi 15 novembre 2018
de 16h45 à 18h00
Salle polyvalente Les Haies (69)

Les partenaires du projet SMAP vous invitent à

Un spectacle ludique

L'ÉNERGIE, LA PHYSIQUE, LE MONDE ET NOUS...

◆ Conférence gesticulée du célèbre **Professeur Kyddonk SYSNÉTOUA**, professeur haut en couleur

Spectacle gratuit accessible à tous, à partir de 5 ans

Dans le cadre de la journée événement de clôture de SMAP.

SMAP le premier projet «smart-grid» en milieu rural



VENTE DE SAPIN DE NOEL

LE SOU organise une vente de sapins de Noël

Les fonds collectés servent à financer des activités pour les enfants de

L'école des HAIES (sorties, matériels, spectacles...)

EPICEA EN POT

- 21 € le sapin de 1 m à 1,50 m
- 29 € le sapin de 1,50 m à 2 m

NORDMAN

- 26 € le sapin de 1,20 m à 1,50 m
- 33 € le sapin de 1,50 m à 1,75 m
- 36 € le sapin de 1,75 m à 2 m

Les ventes ne se font que sur réservation avant le 23 novembre. Les sapins seront à retirer le 8 décembre à partir de 17h30 devant la mairie. Vin chaud, chocolat chaud, saucisses lentilles et sablés mais aussi un grand sapin de Noël illuminé vous attendent, également une tombola avec un cadeau à la clef.

BON DE COMMANDE

FAMILLE :

A l'ordre du SOU DES ECOLES : A remettre à M. BLEIN ou J. MARTIN

SAPIN DE NOEL	Nombre de Sapin
EPICEA 100/150 CM EN POT	X 21 €
EPICEA 150/200 CM EN POT	X 29 €
NORDMAN 120/150 CM	X 26 €
NORDMAN 150/175 CM	X 33 €
NORDMAN 175/200 CM	X 36 €
TOTAL €

N'hésitez pas à vous rendre sur le lien Facebook du SOU LES HAIES.





Vente de reblochons



Afin de financer la classe verte à Val Cenis de nos enfants, nous vous proposons une vente de reblochons fermiers à 7,50€

Cette vente se fait uniquement sur commande avant le 19/11.
Pour une livraison le 8 décembre à la fête du village.



Ecole de LES HAIES



Merci



Bon de commande à découper - retirer en mairie ou recopier sur papier libre

Nom :

Prénom :

Nombre de reblochons :

Prix unitaire : 7,50€ Prix Total :

Chèque à l'ordre du coopécole des Haies à déposer dans la boîte aux lettres de l'école avant le 19/11



N'oubliez pas de réserver !



LE 24 NOVEMBRE

Salle du Fautre de Trêves

SOIRÉE DANSANTE

Avec la sono **DYNAMITE**

Menu adulte — 20€



*1 Apéritif offert
Choucroute garnie
Fromage
Tarte*

Menu enfant — 10€*



*1 Apéritif offert
Choucroute garnie
Fromage
Tarte*

**Réservé aux moins de 12 ans*

Informations et réservations

zazous.association@laposte.net

Combrisson Mathys

06 13 33 53 62
466 chemin de la Bonnetière
69420 Les Haies

Ogier Juliette

07 78 19 63 87
324 chemin du Rappart
69420 Les Haies

LE LOUP



Les Haies / 30 novembre 2018 / 20h30 / Cinéma

La vallée des loups

En présence de
Marie Amiguet / cinéaste animalière.

Proposé par l'Association Culturelle des Haies
Prix libre / Buvette

Les Haies
Le 8 décembre

organisé par la municipalité
avec l'école et l'ensemble des associations

LE VILLAGE S'ILLUMINE !

Venez découvrir à partir de 17h30
des animations ludiques, gourmandes
et un marché de producteurs

